Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 23 novembre 2026

L’endiguement de la Durance entre Cheval-Blanc et Cavaillon est parachevé



L’inauguration de la digue de la Droume, le 19 novembre dernier, à Cavaillon marque la fin des travaux d’endiguement de la Durance entre Cheval-Blanc et Cavaillon. Ces travaux conduit depuis 2012, permettent de protéger des inondations 30 000 habitants et des centaines d’entreprises.

La satisfaction du devoir accompli se traduisait dans les propos des élus présents lors de l’inauguration de la digue de la Droume, la quatrième et dernière tranche des ouvrages protégeant des crues de la Durance. « Protéger les habitants contre les inondations est une responsabilité majeure pour nos collectivités. Avec cet investissement, LMV Agglomération fait le choix d’agir concrètement pour la sécurité de son territoire et de ses habitants. La prévention des inondations est un engagement de long terme : nous devons investir aujourd’hui pour mieux protéger les générations futures, car si nous ne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 23 novembre 2026

maîtrisons pas les crues, nous pouvons en limiter les conséquences », a précisé Gérard Daudet, Président de LMV Agglomération.



Vue d'ensemble de l'endiguement de la Durance entre Cheval-Blanc et Cavaillon

De son côté, Philippe Ginoux, le nouveau Président du SMAVD, entité ayant la maitrise d'ouvrage de ces chantiers, a insisté sur la collaboration réussie de ce chantier qui a associé LMV Agglomération, le Département de Vaucluse, le SMAVD, les services de l'État et EDF. Christian Mounier, le nouveau Président du Conseil Départemental de Vaucluse (et ancien maire de Cheval-Blanc), s'est félicité que le département soit associé financièrement à ce projet bien que ce ne soit pas dans ses compétences

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 23 novembre 2026

premières. « Nous nous devons de protéger les habitants et les activités » a-t-il ajouté. Eric Pierrat, sous-préfet, a rappelé que la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI) confiée aux intercommunalités depuis 2018, fonctionnait ici parfaitement. Il a rappelé également que l'État avait participé avec le Fonds Barnier au financement de ce projet.

Un projet d'aménagement également pensé pour les piétons et les cyclistes

Pour cette dernière phase de l'endiguement de la Durance, il s'agissait de renforcer l'empiétement de la digue de Droume qui aurait pu s'effriter en cas de forte crue et voir l'eau s'engouffrer par le dessous et inonder toute la zone située à proximité. Les études menées par le SMAVD avaient mis en évidence des risques de défaillance des ouvrages existants lors de crues supérieures à 4 000 m3/s (correspondant à une crue cinquantennale). Avec les travaux réalisés, jusqu'à une crue centennale de 5 000 m3/s, la Durance sera maintenue dans son lit.

Les travaux de la se sont déroulés à la fois en bordure de voirie notamment le long de l'avenue Boscodomini, entre la Zone Industrielle des Bords de Durance et le rond-point du Melon mais également directement en pied de digue côté rivière. Les entreprises mandatées et dirigées par le SMAVD ont posé plus de 15 000 m3 d'enrochements, soit l'équivalent de 1 500 camions de blocs de pierre pesant chacun entre une et trois tonnes. Pour mener à bien ces opérations, le cours de la Durance a été temporairement dévié sur environ 300 mètres pendant la période de faible débit, dans le respect du calendrier de reproduction de la faune locale et avant la survenue des crues automnales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 23 novembre 2026



De gauche à droite : Gérard Justinesy, conseiller communautaire ;
Eric Pierrat, sous-préfet ; Gérard Daudet, Président LMV, Christian Mounier, Président du Conseil Départemental de Vaucluse ;
Philippe Ginoux, Président du SMAVD ; Eric Derrive, conseiller communautaire ©Didier Bailleux/L'Echo du Mardi

Au-delà de sa fonction de protection contre les inondations, l'ouvrage a été aménagé pour permettre aux piétons et aux cyclistes de circuler sur la digue, offrant ainsi 2,1 km de chemin praticable. Les promeneurs bénéficient désormais d'un parcours aménagé reliant directement le rond-point du Melon à la zone industrielle, tout en profitant d'un panorama exceptionnel sur la Durance et d'une vue imprenable sur la chapelle Notre-Dame de Beauregard, située sur la colline d'Orgon de l'autre côté de la Durance.

Un investissement de 2,7 M€ soutenu par les collectivités territoriales et EDF

Le montant total des travaux sur la digue de Droume s'élève à 2,7 millions d'euros HT. Pour concrétiser ce projet, l'Agglomération a bénéficié du soutien financier de l'État (via le Fonds Barnier) à hauteur de 40 % (1 080 000 euros), du Conseil Départemental de Vaucluse à hauteur de 20 % (540 000 euros) et d'EDF à hauteur de 10 % (270 000 euros), dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations

Ecrit par le 23 novembre 2026

(PAPI) et du Contrat de Rivière de la Durance élaborés par le SMAVD. Le reste à charge pour LMV s'élève à 30 %, soit 810 000 euros, et 540 000 euros de TVA.

Pour découvrir les différentes étapes du chantier :

Les travaux sur la digue de la Durance se poursuivent

Travaux du Lez : 7,1M€ pour protéger les Bollénois

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 23 novembre 2026



Attendus depuis 30 ans et les inondations dévastatrices de 1993, ces travaux, une fois achevés, permettront de protéger la population Bollénoise contre une crue d'occurrence tous les 90 ans.

Le Lez va être aménagé depuis Suze-la-Rousse jusqu'en aval de Bollène, ce qui permettra de réduire le débit de la rivière et d'affaiblir une éventuelle crue. D'autre part, les digues présentes sur le territoire de la commune de Bollène vont être renforcées. Aujourd'hui, le débit maximal supporté par ces digues sans risque de crue est de 480m3/s. Lors de crues exceptionnelles, ce débit peut atteindre 605m3/s. Avec ces travaux, le Lez pourra traverser Bollène avec un débit de 530m3/s sans risquer d'inonder la ville. A l'issue du chantier, les Bollénois seront protégés contre une crue dite « Q90 », c'est-à-dire quasiment centennale. En plus de protéger les habitants, ce chantier permettra d'adapter la ville aux conséquences du changement climatique.

Ce chantier, qui représente un investissement de 7,1M€, est prévu pour durer 3 ans et débutera en septembre 2023. Il sera mené par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL), présidé par Anthony Zilio, maire de Bollène, président de la communauté de Communes Rhône Lez Provence et conseiller départemental du canton de Bollène.

Le périmètre de la première phase de travaux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 23 novembre 2026

La première phase de travaux débutera en septembre 2023 et s'achèvera en mars 2024. Durant cette période, deux postes de travaux seront enclenchés et concerneront le lit de la rivière :

- Reconstruction de la digue rive droite, à l'aval du Pont de Chabrières. Cette reconstruction s'effectuera par tronçons d'une vingtaine de mètres chacun, depuis l'aval vers l'amont. Techniquement, il s'agit de décaper la digue côté rivière, de terrasser, de poser des gabions puis de remblayer à l'arrière des gabions avant de réaliser les finitions de surface.
- Sur le secteur de la « passe à poissons », les premiers travaux consisteront en une démolition/reconstruction, une réfection du seuil des Jardins puis la pose d'enrochements.

PCS : un outil d'alerte et d'information de la population

Les travaux de renforcement des digues consistent en une démolition puis une reconstruction. Durant cette phase, les digues sont donc fragilisées, ce qui accentue le risque en cas de fortes pluies. La ville de Bollène déclare s'organiser, notamment via le plan communal de sauvegarde (PCS), pour informer les riverains des travaux en cas de risque de crue. Les personnes menacées par une éventuelle montée des eaux seront alertées, prises en charge et évacuées vers la salle Georges Brassens et la salle de La Cigalière.

La ville invite les habitants de cette zone à se signaler auprès des services communaux en s'inscrivant dans le plan communal de sauvegarde.

J.R.

Digues de la Barthelasse : la commission d'enquête dévoile son rapport

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 23 novembre 2026



Après l'enquête publique qui s'est tenue du 6 janvier au 9 février dernier, la commission d'enquête sur l'amélioration de la protection des îles Piot et de la Barthelasse contre les crues du Rhône sur la commune d'Avignon vient de rendre son rapport public.

« La commission chargée de conduire l'enquête publique sur le projet de confortement des digues Piot et Barthelasse a rendu son rapport public, expliquent la communauté d'agglomération du Grand Avignon et la commune d'Avignon. Elle émet un avis favorable, avec deux réserves et des recommandations, qui rendent possible le lancement du projet, tout en conciliant le respect de l'environnement, comme l'avaient exprimé le Grand Avignon et la Ville d'Avignon dans leurs observations. »

Un espace environnemental et agricole majeur pour l'agglomération

Pour rappel, le Grand Avignon porte un projet d'amélioration de la protection contre les crues des îles Piot et de la Barthelasse dans le cadre de son action en faveur de la prévention des inondations. Ce secteur, situé dans le lit majeur du Rhône sur la commune d'Avignon, constitue une des zones d'expansion des crues du Rhône et subit donc régulièrement des inondations. Ces îles sont habitées par une population permanente d'un millier d'habitants et peuvent accueillir une population beaucoup plus importante en période estivale.

Par ailleurs, cette zone constitue également un poumon vert de l'agglomération et lieu de production

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 23 novembre 2026

agricole majeur pour le territoire abritant également une forêt alluviale préservée. Cependant, cet espace est sécurisé par un ensemble d'ouvrages de protection construits à différentes époques qui offre un niveau de protection inégal.

Mieux protéger la zone

L'objectif de l'agglomération et de la Ville est d'assurer la protection des secteurs urbanisés des îles Piot et Barthelasse, permettant de garantir la sécurité des personnes et des biens, supprimer le risque de rupture des digues en cas de surverse du Rhône, réduire la fréquence des inondations, retarder l'arrivée des éventuels débordements pour une meilleure gestion de crise ainsi que de pérenniser les activités de production agricole, de
tourisme et de loisirs.

Avis favorable avec 2 réserves

« Le rapport souligne d'abord la forte participation du public au cours de cette enquête qui a recueilli 1 600 observations sur le registre dématérialisé, plus de 300 observations sur le registre papier et 2 pétitions de l'association SOS Barthelasse et de l'ASCO (Association syndicale constituée d'office, gestionnaire des digues et ouvrages hydrauliques), rappelle le Grand Avignon. C'est sur la base de ces contributions citoyennes que la commission d'enquête, instance indépendante, a exprimé ses conclusions. Elle relève ainsi la nécessité légale et technique de mettre en œuvre ce confortement pour supprimer le risque de rupture des digues actuelles et dans l'objectif d'assurer la protection des habitants et de pérenniser les activités économiques sur les deux îles. »

La commission d'enquête exprime cependant deux réserves sur le projet qui concernent tout d'abord, « l'absence de solution proposée pour l'appontage des péniches, et ensuite, l'absence de solutions alternatives pour éviter l'impact sur la ripisylve sur les sections 1 et 2 du chantier, correspondant à la portion de la digue de la Barthelasse comprise entre le chemin de la Traille et le chemin de la Projette ».

Lancement des travaux en 2023

Pour le Grand Avignon comme pour la ville, il s'agit là d'une position équilibrée, permettant de répondre tout à la fois aux enjeux de protection des populations et des acteurs économiques de ces îles tout en préservant la richesse naturelle et la biodiversité exceptionnelles de ce territoire unique en Europe.

« En conséquence, le Grand Avignon, qui pilote ce projet depuis 2018, va pouvoir engager un programme de travaux, le plus respectueux possible de l'environnement, et dans les délais impartis, se félicite l'agglomération. En 2023, seront ainsi lancés les travaux de confortement des digues sur toutes les sections qui font l'objet d'un consensus, à commencer par l'île Piot et les mesures de compensation hydraulique au niveau du quai des Allemands. En parallèle, pour les sections faisant l'objet d'une réserve de la commission d'enquête, le Grand Avignon va engager des études complémentaires pour trouver une solution alternative conciliant toujours plus et mieux protection des habitants et respect de la biodiversité. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !